



Annulation du contrat de mariage

Par **arzbou**, le **17/02/2011 à 14:34**

Bonjour,
Je suis marié depuis 5 ans et j'ai 2 enfants avec ma femme et un enfant avec mon ex, et je veux savoir comment annuler le contrat de mariage, et que je suis caution d'une acquisition avec ma femme (on a un seul compte bancaire).
Merci d'avance.
Cordialement

Par **mimi493**, le **17/02/2011 à 15:26**

Quel contrat de mariage avez-vous ?
ça n'aura aucun effet sur la caution